



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet

Tél. : 02 41 63 08 67

Madame YVETTE TIMONIER

9 RUE D'AVAL

44520 MOISDON LA RIVIERE

02 40 07 23 88

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : PAC et Fournitures

Le client déclare que :

Equipe : Gautier

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 16/02/25

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Moïsdon la Rivière le 16/02/25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° 8810010

D'un montant de 100 €